



swisscom

Sunrise



**Communiqué de
presse**

Tapit, le premier porte-monnaie suisse de demain

Tapit, la première application pour smartphones sur le marché suisse sera lancée le 1^{er} juillet 2014. Elle permet de payer, de collecter des points de fidélité et d'ouvrir des portes, le tout avec un seul écosystème neutre. Dans un premier temps, il sera possible d'utiliser Tapit pour des paiements sans espèces dans des magasins en Suisse et à l'étranger, avec des cartes de crédit et des cartes prépayées, émises par Cornèrcard. Elles seront bientôt suivies par des cartes de crédit MasterCard, émises par le groupe Aduno/Viseca. Tapit est une plateforme commune des trois opérateurs de télécommunication mobile de Suisse: elle sera disponible initialement pour les clients Swisscom, mais ceux d'Orange et de Sunrise pourront bénéficier de ce service cette année encore.

Les smartphones sont très répandus dans notre pays, mais l'utilisation des téléphones portables pour le paiement mobile ou encore pour l'accès aux bâtiments n'en est encore qu'à ses débuts. Jusqu'à présent, il manquait encore des téléphones compatibles, mais aussi des établissements de crédit, des détaillants et des opérateurs de télécommunication mobile prêts à y participer. Au cours des derniers mois, le nombre d'appareils compatibles – smartphones et terminaux dans les magasins – a toutefois nettement progressé. L'heure est donc mûre pour un nouvel écosystème baptisé Tapit, qui mise sur des partenariats entre les opérateurs de télécommunication mobile et des sociétés bien établies du monde de la finance et des affaires. Développée par Swisscom, Tapit constitue une plateforme indépendante des trois opérateurs de télécommunication mobile et sera encore perfectionnée ultérieurement en coopération avec l'industrie financière. Tapit vient de l'anglais «tap it», signifiant «dirige-la vers». L'application Tapit sur smartphone est comme un porte-monnaie pouvant contenir différentes cartes: cartes de crédit, cartes prépayées, cartes de débit, cartes de fidélité et cartes d'accès. Tapit est ainsi le porte-monnaie suisse de l'avenir.



Sunrise



Communiqué de presse

Rapide, simple et sûr

Payer avec son smartphone devrait devenir de plus en plus répandu grâce à Tapit. Tapit permet en outre d'utiliser son smartphone pour accéder à des bâtiments, remplaçant en cela le badge traditionnel. Et dans un avenir proche, les clients pourront gérer leurs cartes de fidélité avec Tapit, ce qui facilitera la collecte des points. Une fois les propres cartes enregistrées sur Tapit, le smartphone pourra servir à payer ses achats ou à accéder aux bâtiments, en toute simplicité et confort. Par exemple en tenant son portable à quatre centimètres au maximum d'un terminal équipé de la fonction sans contact. La procédure de paiement ne prend alors que deux secondes. Le client ne doit confirmer l'achat que si son montant dépasse CHF 40, au moyen du code NIP ou d'un mot de passe. Le décompte se fait par le biais du relevé mensuel de la carte de crédit ou de la carte prépayée de la banque. Une liaison anti écoute est garantie, la carte SIM servant en outre à l'authentification des données utilisateur. De la sorte, l'utilisation du smartphone ne devient pas seulement plus confortable que l'argent liquide, mais au moins aussi sûre que les cartes de crédit ou les cartes prépayées.

Ecosystème grandissant

L'écosystème de Tapit en expansion continue s'appuie sur des partenaires solides du monde commercial et financier. Au début, la fonction de paiement sera prise en charge par les cartes de crédit Visa de Cornèrcard. D'autres émetteurs de cartes suivront, à l'instar du groupe Aduno/Viseca avec les cartes MasterCard. UBS se trouve en phase intensive de test et de pilotage avec les produits MasterCard et Visa. Tapit jouira, dès le début, d'une large acceptation dans les magasins et les commerces, puisque les clients pourront utiliser cette solution dans tous les magasins acceptant déjà le paiement sans contact. En Suisse, ce sont déjà plus de 50 000 magasins, supermarchés Coop et Migros compris, et leur nombre augmente rapidement. Quant à l'utilisation de Tapit comme badge de collaborateur pour l'accès aux bâtiments, elle est possible partout où les entreprises choisissent d'appliquer cette technologie. Tapit travaille dans ce domaine avec la société LEGIC Identsystems et



Sunrise



Communiqué de presse

son réseau de partenaires de même qu'avec Siemens. Le badge de collaborateurs avec Tapit a d'ores et déjà été testé avec succès dans nos propres bâtiments. Concernant les cartes de fidélité, Coop s'est déclaré disposé à proposer Tapit pour collecter des points avec sa Supercard dès mi-2015.

Tapit sera disponible initialement pour les clients Swisscom, mais ceux d'Orange et de Sunrise pourront également en bénéficier cette année encore. La condition à cet égard est de disposer d'un smartphone certifié par MasterCard et Visa, compatible NFC, équipé d'un système d'exploitation Android (p. ex. Samsung Galaxy S3, S4 ou S5), d'une carte SIM NFC et d'être au bénéfice d'un abonnement pour clients privés d'un opérateur de télécommunication mobile. Pour l'iPhone, Tapit est encore en phase de développement.

www.tapit.ch

Berne, le 1^{er} juillet 2014